

Master Aménagement et Gestion dans les Pays du Sud

UE5 - Théories du développement

EC1 - Gouvernance et mondialisation

Cours 1 : « Globalisation, gouvernance et développement durable »

Jean-Jacques GIRARDOT

Ce cours établit un état de la globalisation, caractérisée depuis les années soixante dix par la conjonction et la répétition des crises environnementales, économiques et sociales. Il montre comment la gouvernance d'est développée dans ce contexte. Il dresse enfin une prospective du développement durable qui apparaît à présent comme une alternative aux coûts environnementaux et sociaux insoutenables du développement économique qui caractérise actuellement la globalisation.

Il prête une attention particulière aux enjeux généraux qui concernent l'ensemble de la planète, particulièrement à la transition socio-écologique, et à l'enjeu majeur du co-développement qui concerne le phénomène des migrations.

Sommaire

1	Introduction : développement planétaire et émergence de la gouvernance.....	2
2	Les crises de la globalisation.....	6
2.1	Les chocs pétroliers	6
2.2	L'informatisation de la société.....	8
2.3	Crises financières	10
3	Émergence de la gouvernance	12
4	Perspectives du développement durable	14
4.1	Enjeux généraux du développement durable.....	16
4.2	Enjeux de la coopération internationale.....	19
5	Bibliographie indicative	25

1 Introduction : développement planétaire et émergence de la gouvernance.

Depuis la révolution industrielle, qui confirme l'Europe comme centre mondial du **développement**, ce dernier se fonde sur l'exploitation des ressources naturelles - ressources énergétiques et matières premières - à l'échelle planétaire. Il se conjugue avec la concentration urbaine alimentée par l'exode rural au niveau local et international.

Dans le cadre de sa classification de l'économie en trois secteurs : primaire (agriculture, pêche, exploitation forestière et exploitation minière), secondaire (industrie) et tertiaire (commerce et services. Le secteur tertiaire est surtout défini par exclusion des deux autres secteurs), Colin Clark¹, a montré que la révolution industrielle est caractérisée par le déplacement de la main d'œuvre du secteur primaire vers le secondaire. Elle engage un mouvement des campagnes vers les villes, mais aussi des pays « sous développés », dont les habitants tirent leur subsistance et leur richesse du secteur primaire, des activités économiques liées à l'extraction des ressources de la terre, vers les pays « industrialisés » dont l'activité économique est également liée à la transformation des matières premières issues du secteur primaire.

La **globalisation** correspond à la diffusion inverse des échanges économiques de biens et de services du centre planétaire du développement vers sa « périphérie ». Ce mouvement très ancien, est renforcé avec le développement de la domination industrielle de l'Europe, puis avec le transfert du centre planétaire du développement économique de l'Europe vers l'Amérique du Nord. Le développement de globalisation au vingtième siècle ne correspond pas seulement à celui des échanges économiques car, d'une part « la part des exportations dans la production mondiale de 1913 ne sera dépassée qu'en 1970 et stagne

¹ Colin Clark, The Conditions of Economic Progress, 1947

depuis lors », et d'autre part « les mouvements nets de capitaux sont actuellement plus modestes qu'au début du xxe siècle »².

La globalisation va se renforcer avec le développement de la société de consommation après la seconde guerre mondiale. Durant la période des « trente glorieuses », de 1945 à 1974, les pays l'OCDE³ ont connu une forte croissance économique caractérisée par un accroissement annuel de la production industrielle d'environ 5%, l'expansion démographique liée au “baby boom”, le développement des zones industrielles urbaines, le plein emploi, l'augmentation régulière du pouvoir d'achat et l'amélioration de la protection sociale garantie par l'État. Le développement de la « société de consommation » s'est fondé sur de forts apports migratoires et sur un accès aisé aux ressources fossiles. Il a achevé le déplacement du centre du développement vers les Etats-Unis.

Avec le développement de la société de consommation, fondée sur l'idée d'un accès sans limite aux ressources naturelles, la globalisation prend une dimension culturelle avec l'accès d'une très large partie de la population mondiale à des éléments de culture provenant des pays « développés », mais aussi avec la prise de conscience des populations de pays développés de la diversité des cultures au niveau mondial.

Dans la même période la globalisation a également pris une dimension politique avec la multiplication des organisations internationales - apparues entre les deux guerres mondiales – et des organisations non gouvernementales, qui initient la nouvelle gouvernance.

La gouvernance va se diffuser avec la conscience des coûts environnementaux et sociaux (et politiques) des crises, qui résultent finalement de la globalisation.

² Petit bréviaire des idées reçues en économie, pp. 56 et 63

³ Organisation de Coopération et de Développement économique

La globalisation va alors prendre une autre dimension dans les années soixante-dix avec la délocalisation industrielle vers les pays à faible coût de main d'œuvre, grâce au développement des moyens de transport.

Elle sera encore accentuée dans les années quatre-vingt avec la création de marchés financiers au niveau mondial qui a été rendue possible par le développement des technologies de l'information et de la communication.

Pour Zygmunt Bauman la globalisation constitue à présent un phénomène social « *inélucltable et irréversible. Nous vivons déjà dans un monde d'interconnexion et d'interdépendance à l'échelle de la planète. Tout ce qui peut se passer quelque part affecte la vie et l'avenir des gens partout ailleurs. Lorsque l'on évalue les mesures à adopter dans un endroit donné, il faut prendre en compte les réactions dans le reste du monde. Aucun territoire souverain, si vaste, si peuplé, si riche soit-il, ne peut protéger à lui seul ses conditions de vie, sa sécurité, sa prospérité à long terme, son modèle social ou l'existence de ses habitants. Notre dépendance mutuelle s'exerce à l'échelle mondiale* »⁴.

Laurent Carroué, géographe spécialiste de la globalisation a montré que la globalisation ne correspond pas à une uniformisation du monde ou à la disparition des territoires mais plutôt à un phénomène de continentalisation, au renouvellement de l'importance des proximités géographiques et à une double logique d'intégration-fragmentation qui entraîne une hiérarchisation et une polarisation très forte des territoires⁵.

A présent, notre mode de développement ne répond plus à l'imaginaire de la « société de consommation » que les pays industrialisés ont pensé réaliser jusqu'à la crise pétrolière en 1974.

⁴ Zygmunt Bauman, Le Nouvel Observateur – 24/30.05.07

⁵ Laurent Carroué, La mondialisation. Génèse, acteurs et enjeux, éditions Bréal Bréal, Paris, 2009, 348 p.

Depuis les années cinquante, les pays qualifiés de « sous-développés », puis de « en voie de développement », le « tiers-monde », revendiquent la propriété des ressources de leur sol et plus d'équité dans les échanges. Au cours des années soixante dix le choc pétrolier et l'émergence de la société de l'information vont remettre en cause le mode de développement des « trente glorieuses ».

Les effets de la crise énergétique et de l'informatisation de la société seront amplifiés par les crises financières à partir des années 80. Après avoir déstabilisé le système industriel et financier lors de la crise des « subprime », les crises menacent à présent les états et leurs citoyens de la faillite. Elles montrent les limites et les risques du mode de production et du mode de consommation qui caractérisent un mode de développement fondé sur le gaspillage des ressources naturelles et humaines, et sur la spéculation financière.

Dans un premier temps nous retracerons rapidement les causes complexes de ces crises afin de situer plus clairement les enjeux actuels du développement dans le contexte de la globalisation. Dans un second temps, nous aborderons la gouvernance, et nous pourrons ainsi dresser dans un troisième temps les enjeux et perspectives actuels du développement durable dans le contexte international.

2 Les crises de la globalisation

Au cours des années soixante-dix deux mutations importantes vont remettre en cause le mode de développement des « trentes glorieuses » : la prise de conscience du caractère limité et non renouvelable des ressources naturelles, d'une part, et le développement de la société de l'information.

2.1 Les chocs pétroliers

En 1973, éclate la première crise pétrolière, avec le relèvement du prix du pétrole par les pays de l'OPEP de 3\$ à 12\$ (il a dépassé les 150 \$ cet été). Ce premier choc pétrolier montre les limites d'un modèle de développement fondé sur le gaspillage de ressources naturelles et sur l'échange inégal avec les pays du « tiers-monde » dont le développement se fonde encore sur les ressources naturelles et sur l'agriculture.

Dès 1947, ces pays se sont regroupés dans le cadre de conférences internationales pour revendiquer la propriété des ressources de leur sol, plus d'équité dans les échanges et leur part du développement « Car enfin ce tiers monde ignoré, exploité, méprisé comme le Tiers État, veut lui aussi, être quelque chose »⁶ .

A l'occasion de la guerre du Kipour, en octobre 1973, les pays arabes membres de l'OPEP menacent de mettre un embargo sur les livraisons de pétrole. Ils revendiquent le quadruplement de la part qui revient au pays producteur et décident un contrôle du niveau de production pour maintenir le prix du brut élevé. Le prix du baril augmente de 3\$ à 12\$. En septembre 1980, au début de la guerre Iran-Irak, il passe à 39€. Il atteint 145\$ en juin 2008, après avoir doublé chaque année depuis septembre.

⁶ SAUVY, 1952

Les chocs pétroliers ont provoqué une crise internationale de l'emploi et une recrudescence de la pauvreté qu'une gestion prévoyante des ressources naturelles aurait permis de limiter. L'augmentation du coût de l'énergie, a ralenti la croissance des pays industrialisés, amputé leur capacité d'investissement et augmenté le déséquilibre de leur balance de paiements. Elle accroît également les handicaps naturels des pays en voie de développement qui ne possèdent pas de ressources fossiles, alors que les classes dirigeantes des pays producteurs ont bénéficié d'une rente de situation qui a alimenté la spéculation financière mondiale.

Les chocs pétroliers ont contribué au réveil des consciences sur l'épuisement des ressources naturelles et sur les risques, comme le réchauffement climatique, que les activités humaines conduites par la recherche du gain à court terme font courir à la planète et à l'humanité.

2.2 *L'informatisation de la société*

Dans la seconde moitié des années 70, l'informatisation de la société liée à l'émergence de la « société de l'information » a amplifié les dommages sociaux de la crise énergétique.

En 1977, Marc Uri PORAT, propose le terme « société de l'information » pour désigner la société post-industrielle après avoir démontré que la majeure partie de la population active des pays industrialisés était désormais employée dans le secteur de l'information pour fabriquer des matériels informatiques et de télécommunication, pour éditer des logiciels et, pour produire et diffuser des informations. La société de l'information est caractérisé par la diffusion massive de matériel informatiques et de communication pour à cout fortement décroissants. Ce développement est marqué par le déplacement du vecteur du développement de la production industrielle vers la diffusion de l'information. A l'échelle planétaire, le centre de ce développement commence à se déplacer déplacé des Etats-Unis vers l'Asie.

Notre société se définit plutôt à présent comme une « société de la connaissance » qui valorise le savoir, la créativité et le capital humain et social.

Les parcs scientifiques et industriels où les laboratoires sont construits à proximité immédiate des usines pour alimenter l'innovation sont les fleurons du développement de la société de la connaissance. Localisés pour la plupart aux Etats-Unis et en Asie du Sud Est, ces parcs font essentiellement appel à des migrants, notamment à des migrants de très hauts niveaux de qualification.

Depuis la conférence de Lisbonne, en 2000, le premier objectif stratégique de l'Union Européenne est de devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la

plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale.

L'informatisation de la société, qui s'est effectuée en trois étapes à partir de la seconde moitié des années 70, a renforcé les dégâts environnementaux, sociaux et économiques des crises énergétiques. L'automatisation des ateliers, puis l'informatisation des services commerciaux et bancaires et, plus récemment, la numérisation de l'information et sa diffusion planétaire, ont accru le chômage de masse, la fragilisation de la protection sociale, la pauvreté, l'exclusion et la précarité.

Au niveau des pays développés, le chômage de masse, la fragilisation de la protection sociale, l'augmentation de la pauvreté, l'exclusion et la précarité, et ont été les premières conséquences économiques et sociales conjuguées des crises pétrolières et de l'informatisation de la société qui ont marginalisé des groupes sociaux et provoqué la récession de régions entières, notamment les émigrés et les régions d'émigration.

Les pays du « Sud » restent critiques des technologies de l'information et de la communication qui ont été élaborées dans le « Nord ». De fait, l'usage des réseaux technologiques restent fortement contrôlés par le « Nord ». Les TIC restent économiquement, socialement, écologiquement et culturellement marquées par l'environnement de leur conception. Elles matérialisent des idées, des enjeux de pouvoir et des représentations culturelles particulières.

Les possibilités offertes par les nouvelles technologies en matière d'automatisation et de communication à distance ont contribué à délocaliser de nombreuses activités dans les pays du « Sud ». Si cela a pu offrir des opportunités de développement dans ces pays, ces opportunités se fondent sur la possibilité de fabriquer à bas coût des produits qui seront exportés au « Nord ». Ces opportunités restent donc fragiles car elles restent liées au pouvoir d'achat dans le « Nord ».

2.3 Crises financières

Les crises énergétiques et le développement de la société de l'information ont réduit le pouvoir d'achat du travail, y compris pour les classes moyennes, au bénéfice du capital financier. Le développement des technologies de l'information a considérablement renforcé la spéculation financière. Il est devenu possible de gagner – et de perdre – des sommes colossales en très peu de temps.

Le développement du capital financier est rapidement devenu très instable dans les années 80. Dès 1979, la hausse des taux au jour le jour du Fonds Fédéral Américain, provoque une sévère récession et met en évidence l'endettement des pays en voie de développement. Depuis, on dénombre par moins d'une vingtaine de crises financières. Si la « bulle Internet » de 2000 est une crise classique de surinvestissement, la crise des « subprimes » est particulière car elle montre que l'homme de la rue a compensé la dévalorisation de son pouvoir d'achat en empruntant plus d'argent dans des conditions de plus en plus risquées, encouragé par la société de consommation et par les banques.

Les effets convergents des chocs énergétiques, de l'informatisation de la société et des crises financières ont finalement marginalisé des groupes sociaux et provoqué la récession de régions entières. Ils ont augmenté la vulnérabilité des nombreuses populations et régions dans le monde. Si les spéculateurs et les actionnaires gagnent de forts dividendes en période de croissance, ce sont les citoyens qui payent les coûts économiques, sociaux et environnementaux de la crise, ce qui fini par mettre en cause la stabilité financière des états les plus fragiles. Des événements récents ont même clairement démontrés qu'il est possible en période de crise que les actionnaires perçoivent leurs dividendes et que les citoyens paient en outre les coûts sociaux et environnementaux de la globalisation.

Ces crises ont révélé les coûts économiques, sociaux et environnementaux du développement que le citoyen est contraint de compenser. Elles ont également conduit à des profonds changements politiques.

3 *Émergence de la gouvernance*

Le concept de *gouvernance* est également lié aux tendances économiques et politiques conjointes qui conduisent à la décentralisation⁷. Il ne faut confondre cette notion avec le gouvernement ou l'administration publique. Elle désigne un processus de concertation qui réunit des acteurs privés, associatifs et publics autour d'un problème concret pour définir des objectifs partagés et pour coordonner leurs capacités, afin d'atteindre ces objectifs de façon concertée et rationnelle.

L'incapacité des systèmes de protection sociale à protéger les citoyens de la pauvreté, de la précarité et de l'exclusion résulte des crises économiques et sociales (précarité, exclusion) et de l'imprévision des coûts environnementaux, se sont traduits par une crise de légitimité des États-Nations qui a abouti parallèlement à la réaffirmation des identités locales, à l'accentuation de la déconcentration administrative, à la délégation des compétences politiques et au transfert des politiques publiques de l'État vers les collectivités territoriales et à la co-responsabilité financière.

Toutefois la gouvernance n'est pas une simple conséquence des crises. Elle ne caractérise pas seulement les régions en crise, mais elle résulte plus généralement de la globalisation. L'analyse du parc scientifique et industriel de Taichung, à Taïwan, montre que si l'intérêt économique des pôles scientifiques et industriels emblématiques de la globalisation est perceptible par les investisseurs et au niveau national, les territoires sont confrontés à leurs coûts environnementaux et sociaux, comme les régions qui souffrent de la crise industrielle. Les infrastructures de logement et de transport n'ont souvent pas été prévues pour accueillir les migrants qui forment l'essentiel des travailleurs employés. L'accessibilité à des parcs suppose des autoroutes, des trains à grande vitesse, des aéroports,

des ports construits sans considération de l'environnement. Ces parcs ruinent souvent les entreprises locales et l'économie locale avec de graves conséquences sociales pour leurs employés.

La gouvernance concerne aussi bien le niveau transnational que le niveau territorial qui absorbe les coûts sociaux et environnementaux du développement économique. Pour faire aux coûts sociaux et environnementaux de la crise, la gouvernance territoriale se fonde sur la mobilisation de partenariats multisectoriels. *"Les stratégies locales de management doivent à présent être élargies pour inclure la gouvernance locale qui fait référence à un changement des modes de gouvernement intégrant des réseaux auto-organisés et inter-organisés caractérisés par l'interdépendance des échanges de ressources dans le jeu et l'autonomie par rapport à l'État »*⁸

Les chocs pétroliers qui ont initié la prise de conscience du caractère limité des ressources naturelles, les conséquences économiques et sociales du développement de la société de l'information a priori porteuse d'innovation et de progrès, les crises financières répétées ont ainsi profondément remis en cause un mode de développement fondé sur les résultats économiques à court terme et sur l'autorité centrale du gouvernement.

Ces crises qui augmentent la vulnérabilité des populations et des territoires, et qui accroissent sous des formes variées et la vulnérabilité de groupes humains et de territoires particuliers, constituent une dimension de notre mode de développement. Elles fondent l'ambition du concept d'intelligence territoriale à constituer une alternative face à leurs effets conjugués et répétés à l'échelle planétaire.

⁷ TULCHIN et SELEE, 2003

⁸ TSAY et SHIANG, 2005

4 Perspectives du développement durable

Si les gouvernants dénoncent depuis peu ce « manque d'éthique », le développement des notions de « développement durable » et de « gouvernance » montre que la prise de conscience des coûts environnementaux et sociaux du développement économique.

La crise économique et sociale, la conscience de l'épuisement des énergies fossiles, ont accéléré la remise en cause des modèles de développement sur les résultats économiques à court terme (de même que ceux qui sont fondés sur l'autorité centrale).

Issu des revendications du Tiers-Monde, le développement durable, qui “s'attache à résoudre les besoins des populations, en priorité des groupes les plus démunis, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs” [Gro Harlem BRUNDTLAND, “Our Common Future”, UN, 1987], est apparu comme une alternative au développement économique. Il propose une approche globale prenant en compte conjointement les aspects économiques, sociaux et environnementaux. Il se fonde sur la participation et sur le partenariat.

Le développement durable nous propose de « penser globalement pour agir localement »

Les « partenariats de développement » selon la terminologie européenne (du programme européen de cohésion sociale Equal), sont les outils de gouvernance et d'action locale. Ils vont à l'encontre de l'hégémonie du principe de concurrence dans la mesure où ils sont fondés sur la coopération. Ils répondent cependant à une logique économique car ils permettent de rassembler les ressources locales disponibles avant de recourir à des nouvelles ressources. Le partenariat n'est toutefois pas appelé à remplacer la concurrence, la

compétition et l'émulation. Il la complète plutôt en permettant non seulement aux acteurs privés de prendre part aux processus de prise de décisions, mais aussi à la fourniture de biens et services publics, dans le cadre de ce que l'on appelle la démocratie participative.

Au niveau des enjeux globaux, nous distinguerons, les enjeux généraux, et celui qui concernent plus spécifiquement le co-développement, à savoir les flux migratoires car le dénuement et la mobilité des hommes et des femmes constitue actuellement une tendance constante des rapports prospectifs sur les enjeux du développement durable.

4.1 Enjeux généraux du développement durable.

Un rapport récent de la commission Européenne⁹ dresse un prospective du monde en 2025. Il établit les enjeux planétaires du développement en terme de tendances, de tensions et de transitions.

Il identifie trois tendances : la montée en puissance de l'Asie, le dénuement et la mobilité des hommes et des femmes, et la rareté croissante des ressources naturelles, la vulnérabilité de la planète. Nous traiterons la troisième tendance dans le cadre de la transition socio-écologique, en jeux général, et la seconde tendance au sujet des enjeux plus spécifiques du co-développement.

Trois tensions sont mises en exergue : celle qui existe entre le mode actuel de production de consommation, et la disponibilité des ressources ; la tension entre un mouvement général et concomitant d'interdépendance économique croissante et de différenciation du monde ; et les tensions entre proximité spatiale dans le contexte d'une urbanisation accélérée et distance culturelle.

Parmi deux grandes transitions évoque, la première concerne l'évolution politique de l'Europe et la seconde propose de profiter des défis écologiques et démographiques pour inventer un nouveau mode de développement.

Ce nouveau mode de développement se fonde sur la combinaison des objectifs économiques, sociaux et environnementaux du développement durable, sur de nouvelles trajectoires de développement, et sur la transition vers un nouveau modèle « socio-écologique ». Cette dernière est complétée par la transition urbaine et les nouvelles « territorialités » et la transition démographique et la « vieillesse active ».

⁹ Commission Européenne, Le monde en 2025 : la montée en puissance de l'Asie et la transition socio-écologique, 2009.

Les enjeux de la combinaison des objectifs économiques, sociaux et environnementaux sont clairement majeurs : l'accélération du rythme de la mondialisation, l'évolution démographique, la cohésion sociale et régionale, les migrations, le changement climatique, les problèmes particuliers des pays en développement tels que l'urbanisation à grande échelle, etc. La cohésion sociale et régionale en sont des aspects particuliers en raison de l'importance croissante des identités régionales.

La transition socio-écologique doit répondre aux exigences en matière d'environnement et la dépendance vis-à-vis des matières premières qui vont pousser l'humanité vers une nouvelle façon de produire, de consommer, d'habiter, de se déplacer, etc. Elle se fonde en particulier sur le doublement des produits et services liés à l'environnement.

En 2025, on pourrait atteindre ou s'approcher du pic pétrolier. Ceci appelle une transition organisée vers l'après-pétrole. la transition énergétique demande aussi bien un effort technologique que socio-économique. Sur le plan technologique, il faut mentionner les sources d'énergie renouvelable, la captation et le stockage du CO₂, le nucléaire ainsi que l'hydrogène et les piles à combustibles.

Sur le plan des incitations économiques, la taxation, aux systèmes d'échange des permis à polluer et l'internalisation des coûts externes sont à mentionner.

Mais ce sont les changements dans les comportements sociaux qui contribueront, s'ils sont stimulés par des politiques adéquates, à diminuer drastiquement la consommation en énergie, ce qui reste l'objectif majeur.

Les consommateurs isoleront leurs logements, ils remplaceront leur voiture par une autre plus petite, ils marcheront, prendront des transports en commun. Ils seront moins mobiles. Les entreprises réorganiseront leur logistique, innoveront en termes de produits et de processus, relocaliseront certaines activités, elles placeront leurs entrepôts près des gares,

abandonneront les matières plastique pour le bois, rendront des produits plus facilement réparables ou les recycleront davantage. Les États aménageront le territoire en prenant en considération le coût croissant du transport. Ils favoriseront les énergies renouvelables, les technologies fossiles "propres" et l'énergie nucléaire. Il sera nécessaire, pour financer ces transformations (transition socio-écologique et transition urbaine ci-après), de passer de l'actuel système financier à un système privilégiant le long terme et assis à la fois sur des ressources financières publiques et privées.

Anticiper et faire la transition socio-écologique ne se limitera pas rechercher de bonnes technologies, c'est aussi une question d'innovation sociale, en faisant évoluer les comportements économiques, politiques et sociaux, en particulier chez les consommateurs et les autres acteurs économiques, et en utilisant les expériences innovantes pour élaborer des politiques adaptées pour relever les défis du tournant socio-écologique.

La recherche d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité implique le renouvellement de la structure des activités économiques et de l'emploi à l'échelle des territoires. Il ne faudra pas seulement tenter de diminuer le taux de chômage, il faut augmenter le taux d'emploi pour certaines catégories de citoyens, en particulier les femmes et les travailleurs les plus âgés. De nouvelles compétences, mieux adaptées seront nécessaires dans la prochaine décennie qui verra une demande croissante de travailleurs hautement qualifiés. Cependant, la mise à niveau des compétences ne peut suffire sans anticipation des besoins de compétences et adaptation du marché de l'emploi. L'éducation et la formation devront accélérer le rythme de diffusion des nouvelles compétences dans la population active. Toutes ces questions qui concernent l'emploi, nous renvoient au thème du co-développement et des migrations en raison du vieillissement de la population dans les pays les plus développés.

4.2 Enjeux de la coopération internationale.

La seconde tendance d'évolution prévisible du développement concerne le dénuement et la mobilité des hommes et des femmes. Dans le contexte de la globalisation, les migrations ont pris une dimension déterminante parce que l'appel aux travailleurs migrants, y compris très qualifiés est devenu une condition du développement des groupes aisés des pays développés dont la démographie est marquée par le vieillissement de la population. Une autre condition de ce développement, alternative et complémentaire, est la production dans les pays en voie de développement, où le travail est bon marché, des produits de consommation pour les pays développés. De ce fait, l'immigration ne concerne plus seulement les pays développés, mais également de nombreux pays en voie de développement. Elle est de ce fait au centre des relations et des actions de co-développement.

« La montée en puissance du taux de migration mondial s'inscrit dans un paysage désormais familier : la migration appartient d'abord à l'espace mondial devenu interdépendant et témoigne de la mobilité croissante des personnes » (ONU, dialogue de haut niveau, 2008) Les migrations sont devenues un fait banal du développement face auquel les politiques nationales montrent leurs limites, parce que plutôt qu'être un objet de crainte et de répression, la migration doit être l'objet d'une gouvernance mondiale. J'ajouterai quelle doit également être objet de la gouvernance des territoires concernés par les migrations

La relation entre migration et développement doit être considérée dans les deux sens, chacun influençant l'autre dans un sens favorable ou non. Elle doit également être considérée du point de vue des deux territoires en cause.

Le deuxième Forum mondial sur la migration et le développement réuni à Manille, en octobre 2008 sur le thème « Protéger et renforcer la capacité des migrants pour le développement » a permis d'actualiser les indicateurs du phénomène.

Le phénomène migratoire fait partie des grandes questions à l'échelle mondiale. Les migrants représentent aujourd'hui 3% de la population mondiale soit 200 millions de personnes, proportion qui ne cesse d'augmenter depuis quatre décennies. Ce taux a augmenté plus rapidement que la population mondiale. Depuis 2005, il concerne autant d'hommes que de femmes. 20% de la population mondiale de migrants sont en situation illégale génère une insécurité juridique et économique pour le migrant et des inquiétudes politiques et sociales pour les pays d'immigration.

Les migrants se répartissent en trois tiers à peu près égaux Sud-Sud, Sud-Nord et Nord-Nord. Toutefois, cette répartition devient très inégalitaire en ce qui concerne les migrants qualifiés, de plus en plus concentrés dans les pays riches (90% en 2000). Toutes les régions du monde sont désormais concernées par les migrations, et celle-ci s'opèrent dans des conditions de plus en plus complexes.

Selon les projections des Nations Unies, d'ici à 2050, à l'échelle mondiale, 20% des migrants des pays en développement devraient être originaires d'Afrique (Maghreb compris), contre 50% d'Asie et 30% d'Amérique Latine.

Les migrations ont à présent des fondements multiples qui influent eux-mêmes de manière variée sur la situation de leur pays d'origine. Dans le seul domaine économique, les flux migratoires actuels sont influencés aussi bien par les niveaux de développement que par le processus de globalisation des marchés, les besoins de main d'oeuvre, ou encore la facilité des transports. Plus que la pauvreté, ce sont les écarts de développement et de population qui incitent à partir vivre à l'étranger. Le degré de confiance dans l'avenir de son pays, l'éducation et l'avenir des enfants, les évolutions démographiques, l'urbanisation dans les pays en développement, mais aussi les conflits, les catastrophes naturelles, les changements environnementaux, notamment climatiques, sont autant de facteurs qui entrent en jeu.

L'aide au développement se concentre essentiellement sur les apports possibles de la migration au développement. Les pays développés doivent assurer la cohérence de leurs politiques migratoires avec leurs politiques de co-développement. Les stratégies de développement des pays du Sud doivent tirer avantage du facteur migratoire.

Une conférence du Ministère des affaires étrangères et européennes a proposé en juin 2008 de construire une nouvelle gouvernance des migrations internationales en remarquant que « contrairement aux autres flux de la mondialisation (financiers et de marchandises), les flux migratoires, étroitement liés à de grandes problématiques globales (commerce, environnement, droits de l'homme, sécurité, etc.), ne font toujours pas l'objet d'un processus de coordination à l'échelle internationale.

Un premier pas a été franchi en septembre 2006 avec l'organisation par les Nations unies d'un « Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement ». Cet événement, le plus important jamais organisé sur ce thème à ce niveau, semble témoigner d'une prise de conscience d'un besoin de traitement coopératif des migrations.

Qu'il s'agisse de démographie, de fuite des cerveaux, de transferts de fonds des migrants pour le développement dans les pays d'origine ou encore de l'apparition d'espaces sociaux transnationaux, de nombreuses évolutions en soulignent la nécessité.

Il s'agit de s'interroger sur les bonnes conditions de la mobilité afin d'envisager les bases d'une gouvernance mondiale des migrations, destinée à rechercher les intérêts communs aussi bien des pays d'accueil et d'origine que des migrants. L'implication, aux niveaux régional et mondial, des acteurs non-gouvernementaux - syndicats, entreprises, secteur associatif, collectivités locales - aux côtés des États, est l'une des conditions »

Les nombreux rapports (OCDE, commission européenne, ONU, etc.) qui aboutissent pratiquement aux mêmes conclusions,

Le rapport sur « L'état de la migration dans le monde » de l'OIM (l'Organisation internationale pour les migrations, décembre 2008) qui invite à repenser la coopération internationale et les conclusions d'un séminaire européen. Il s'inquiète du fait que l'amplification des mouvements migratoires peut avoir des "effets néfastes" sur l'économie et la société des pays d'émigration.

Aussi, l'approche de co-développement intéresse de plus en plus les pays d'origine des migrants, qui cherchent "des opportunités pour leurs travailleurs sur le marché international de la main-d'œuvre afin de contribuer à l'essor de leur propre économie".

Il constate que "La pénurie de l'offre actuelle sur le marché mondial de la main-d'œuvre risque encore de s'aggraver" car les prévisions montrent "qu'en l'absence d'immigration, la population en âge de travailler dans les pays développés devrait reculer de 23% d'ici à 2050". Pour l'Afrique, la population active devrait tripler pour passer de 408 millions de personnes en 2005 à 1,12 milliard en 2050. La Chine et l'Inde devraient voir leur population constituer 40% de la main-d'œuvre mondiale d'ici à 2030. Ce phénomène va de pair avec un puissant exode rural qui reste un facteur puissant du phénomène migratoire et qui concerne à présent les hommes et les femmes à parité. Depuis 2007, le monde compte plus de citadins que de ruraux

Pour pallier les déficits en compétences dans les pays d'émigration, des partenariats doivent se mettre en place entre les pays développés et ceux en voie de développement. Faire valoir les liens entre migration et développement nécessite en particulier de trouver rapidement des solutions afin de réduire les coûts des transferts d'argent, d'encourager les investissements économiques des migrants dans leurs pays d'origine, d'établir des stratégies pour une mobilité partagée des compétences.

Selon les auteurs du rapport de l'OIM, il apparaît plus que jamais indispensable "de mettre en valeur les ressources humaines, quel que soit le secteur de la main-d'œuvre, et de protéger convenablement les droits fondamentaux des travailleurs migrants associés à ces programmes". Une telle approche revient à "garantir la sécurité fondamentale des migrants en renforçant leur protection économique et sociale au travail et dans la vie quotidienne, en plus de réduire les flux de migration irrégulière. Cette protection ne s'adresserait pas seulement aux migrants mais tiendrait automatiquement compte des membres de leur famille, qu'ils aient accompagné le migrant dans son voyage ou non."

L'enjeu paraît d'autant plus d'importance que les "pressions sur la mobilité de la main-d'œuvre sont appelées à s'accroître dans un monde où les pays industrialisés qui rivalisent déjà pour recruter des migrants très qualifiés, manquent aussi de main-d'œuvre faiblement ou moyennement qualifiée pourtant bien nécessaires, même si elle est souvent moins bien acceptée". Les tensions à venir sur le marché du travail des pays développés se feront particulièrement sentir "en raison de la baisse du taux de natalité et du vieillissement de la population active, deux facteurs sous l'effet desquels la population des sexagénaires et plus devrait être deux fois plus importante que celle des enfants".

La conclusion du séminaire de l'union européenne souligne que, en terme de gouvernance, les migrations doivent être traitées au cas par cas. L'approche globale des questions migratoires est nécessaire mais non suffisante car les migrations ne sont pas fongibles en raison des spécificités des situations locales. Ceci encourage les initiatives locale de co-développement.

Les territoires d'origine et de destination des migrants sont loin de profiter pleinement des effets positifs des migrations, car les politiques migratoires sont actuellement élaborées sans prise en compte des enjeux de développement. Elles doivent à présent éviter une série d'erreurs :

Les politiques de co-développement ne peuvent être des politiques de retour. Le succès des projets de co-développement repose sur l'implication forte des migrants, ce qui rend ces projets difficilement généralisables. Le co-développement ne peut constituer l'unique élément d'une politique d'aide cherchant à maximiser les effets positifs des migrations

Comme tous les phénomènes de la mondialisation, il y a des pays gagnants et des pays perdants de la migration. La migration des personnes qualifiées peut avoir des effets bénéfiques sur les pays d'origine, plus particulièrement les pays les plus dynamiques. Les pays les plus pauvres sont en revanche les grands perdants. Les migrations de travailleurs qualifiés constituent des pertes nettes pour les pays d'origine les plus pauvres. Les responsables politiques des pays d'origine réagissent à ces pertes, qui constituent finalement un transfert de ressources vers les pays les plus riches. Un dialogue sur les moyens de gérer cette tension croissante et de créer des mécanismes permettant de minimiser voire de compenser ces pertes.

Enfin, de ce fait, les relations entre migration et formation restent ambivalentes. D'un côté, la migration des personnes qualifiées peut conduire les autorités publiques à désinvestir dans l'éducation. De l'autre, les perspectives de migration peuvent inciter les candidats à l'émigration à se former pour avoir de meilleures chances dans le pays d'accueil.

5 Bibliographie indicative

Colin CLARK, *The Conditions of Economic Progress*, 1947

Alfred SAUVY, *Trois mondes, une planète*, dans *L'Observateur*, 14 août 1952.

Les Iconoclastes, Petit bréviaire des idées reçues en économie, pp. 56 et 63

Zygmunt BAUMAN, *Le Nouvel Observateur*, 24/30.05.07

Laurent CAROUÉ, *La mondialisation. Genèse, acteurs et enjeux*, éditions Bréal, Paris, 2009.

Joseph S. TULCHIN andt Andrew D. SELEE, *Decentralization, Democratic Governance and Civil Society in Comparative Perspective : Africa, Asia, and Latin America*, Woodrow Wilson Press, 2004

Gro Harlem BRUNDTLAND, “*Our Common Future*”, UN, 1987

TSAY, SHIANG, *Governance and industrial change in the context of globalization*, Conférence Internationale d'Intelligence Territoriale, Liège, 2005. Disponible sur : <http://www.territorial-intelligence.eu/index.php/eng/Scientific-events/International-conferences/Liege-2005>

Commission Européenne, *Le monde en 2025 : la montée en puissance de l'Asie et la transition socio-écologique*, 2009.

L'atlas des migrations. Les routes de l'humanité. Numéro hors-série du Monde, Editions La vie - Le Monde. 2008.

Organisation Internationale pour les Migrations, *L'état de la migration dans le monde*, 2008